

**2024–2025**

# Inscription à l'Internat

**NOM****Prénom****Classe** \_\_\_\_\_**Date de naissance** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_**Commune de naissance** : .....**Pays** : .....**Nationalité** :  Française  Autre nationalité (à préciser) : .....**Tél mobile de l'élève** : ..... **Courriel de l'élève** : .....**L'élève est-il boursier ?**  Oui  Non**Votre enfant a-t-il un régime alimentaire particulier ?** Oui  Non **Si oui, lequel ?** .....

\*Il est à noter que, hors projet d'accueil individualisé (PAI), cette information a pour objectif d'organiser au mieux le service de la demi-pension mais ne peut constituer une garantie pour le convive de bénéficier d'un service adapté à son régime alimentaire.  
L'inscription de l'élève ne sera validée qu'à réception d'un dossier complet.

**Je souhaite que mon enfant soit interne et je choisis l'un des forfaits suivants (2, 3 ou 4 jours) :** **2 jours (choisir 2 petits-déjeuners, 2 repas du midi, 2 repas du soir et 2 nuitées)**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Petit-Déjeuner</b>					
<b>Repas du midi*</b>					
<b>Repas du soir</b>					
<b>Nuitée</b>					

 **3 jours (choisir 3 petits-déjeuners, 3 repas du midi, 3 repas du soir et 3 nuitées)**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Petit-Déjeuner</b>					
<b>Repas du midi*</b>					
<b>Repas du soir</b>					
<b>Nuitée</b>					

 **4 jours (choisir 4 petits-déjeuners, 4 repas du midi, 4 repas du soir et 4 nuitées)**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Petit-Déjeuner</b>					
<b>Repas du midi*</b>					
<b>Repas du soir</b>					
<b>Nuitée</b>					

*\* Le repas du midi pourra être pris dans les mêmes conditions et au même prix que celui des élèves demi-pensionnaires au ticket s'il n'est pas compris dans le forfait internat*

## Pièces à joindre impérativement pour chaque élève interne :

- Fiche intendance dûment complétée et signée
- Un RIB (pour le versement d'une bourse, le remboursement d'une sortie, d'un voyage etc.)
- Attestation de paiement de la CAF ou Avis d'imposition 2024 sur le revenu 2023
- Autre (cas particulier) : .....

### RAPPEL DES TARIFS 2024-2025

TRANCHES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TARIF REPAS QF	0,20 €	1,47 €	1,68 €	1,89 €	2,10 €	2,31 €	2,51 €	3,07 €	3,63 €	4,19 €
Aide régionale par repas (1)	2,87 €	1,60 €	1,39 €	1,18 €	0,97 €	0,76 €	0,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Forfait à payer par la famille par jour	6,26 €	8,80 €	9,22 €	9,64 €	10,06 €	10,48 €	10,88 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €

## DEMI-PENSION / INTERNAT : ORGANISATION

### • Carte de cantine

Une carte de cantine est confiée en début d'année, pour la durée de sa scolarité, à chaque élève inscrit. En cas de perte, elle sera facturée quatre euros (4,00 €). Cette carte est utile pour la réservation des repas et obligatoire pour le passage à la restauration des internes et demi-pensionnaires.

### • Réservation des repas

Les internes doivent uniquement réserver leur repas du midi même s'ils sont au forfait. Tous les repas sont dus, y compris ceux qui ne sont pas consommés par l'élève. Pour les demi-pensionnaires, la réservation est obligatoire et peut s'effectuer plusieurs jours à l'avance ou le jour même avant 12h sur les 2 bornes disponibles (près de la vie scolaire et de l'escalier central) ou plusieurs jours à l'avance ou le jour même avant 10h30 sur internet site de l'ENT dans la rubrique « Alise / réservation des repas ». Les élèves doivent veiller à avoir un solde suffisant sur leur compte Alise pour pouvoir réserver.

### • Facturation

**Les factures de l'internat sont trimestrielles.** Pour les demi-pensionnaires, aucune facture n'est émise : le paiement s'effectue avant réservation, directement en créditant le compte de l'élève. A chaque réservation, le montant du repas est ainsi déduit du crédit disponible. Attention, le repas est décompté à partir du moment où il est réservé et ce même si l'élève ne l'a pas consommé. Pour toute annulation, celle-ci doit être effectuée au plus tard le jour du repas avant midi. Le montant du repas sera alors crédité de nouveau sur le compte de l'élève.

### • Paiement

**Pour le règlement des factures de l'internat ou le versement de crédit sur le compte Alise des demi-pensionnaires, l'établissement propose les modes de paiement classiques (par chèque ou en espèces) ainsi que le paiement par carte bancaire sur Internet.** Ce mode de règlement, gratuit et sécurisé, s'effectue sur le site de l'établissement rubrique « alise/ réservations – paiements » grâce à des identifiants personnels qui vous sont communiqués à la rentrée.

### • Bourses

Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse nationale viendra en priorité alimenter le forfait internat et/ou le compte cantine de l'élève. Le solde non utilisé à la fin d'un trimestre sera versé sur le compte bancaire du responsable légal.

L'élève	Les parents ou responsables légaux
Vu et pris connaissance le :	Lu et approuvé le :
Signature :	Signature :